

L'ESCOUADE JEUNESSE DE LA CSST : PLUS BRANCHÉE QUE JAMAIS SUR LES JEUNES TRAVAILLEURS !



PAR **Dominique Beaudoin**

L'été arrive à grands pas et les étudiants, eux, emboîtent le pas pour occuper des emplois d'été en entreprise ! Plusieurs de ces jeunes ont peu de repères concrets en matière de santé et sécurité du travail. Ils ont besoin d'être sensibilisés aux conséquences d'un accident et à l'importance de leur contribution en prévention. Justement, l'Escouade jeunesse, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), s'y connaît dans ce domaine ! Pour en savoir plus, nous avons d'abord rencontré M^{me} Aline Thérien, chargée de projets, responsable du programme Escouade jeunesse de la CSST. Nous avons aussi discuté avec quelques conseillers en prévention jeunesse de la Commission et, bien entendu, nous avons récolté, pour vous, d'encourageants témoignages d'entreprises qui ont fait affaire avec l'Escouade... Écoutons ce que tout ce beau monde a à nous dire sur le sujet !

CE QU'EST L'ESCOUADE JEUNESSE DE LA CSST...

En 2001, 24 632 cas d'accidents du travail chez les jeunes travailleurs de 24 ans ou moins ont été reconnus à la CSST et, sur ce lot, on comptait de nombreux accidents graves, laissant des séquelles, et 15 décès. C'était beaucoup trop ! Au cours de cette même année, la CSST a mis sur pied son premier plan d'action *Jeunesse* ayant pour objectifs de diminuer les accidents chez les jeunes et les nouveaux travailleurs, et de développer une culture de prévention. Parmi les éléments de la stratégie retenue, on retrouve l'*intégration au travail* dans les entreprises.

Un des moyens mis en branle par la CSST, pour soutenir les efforts des entreprises dans l'intégration des jeunes au travail, est le service de l'Escouade jeunesse. M^{me} Aline Thérien, chargée de projets à la CSST, nous explique que l'Escouade est formée de jeunes, embauchés par la CSST, pour s'adresser à des jeunes travailleurs de 24 ans

ou moins, en milieu de travail. En équipe de deux, ils offrent gratuitement aux entreprises une activité de sensibilisation aux jeunes d'environ 30 minutes, en présence de l'employeur. C'est donc à la suite de l'invitation des entreprises qu'ils peuvent sensibiliser des groupes d'environ dix travailleurs, de la mi-mai jusqu'au début d'août. L'Escouade existe déjà depuis le printemps 2002.

Les objectifs

Ces rencontres visent plusieurs objectifs : que les jeunes travailleurs soient mieux informés en matière de SST, qu'ils soient plus sensibilisés aux risques présents dans leur milieu de travail et qu'ils sachent comment agir pour prévenir les accidents.

Afin de capter l'attention des participants, l'Escouade utilise l'interaction avec les travailleurs pour permettre une meilleure rétention du message, susciter une réflexion et se coller à la réalité du milieu. Et ils ont bien des tours dans leur sac : témoignage vidéo ou histoire vécue, jeux, *quiz*... « Dans les faits, précise M^{me} Thérien, on demande aux jeunes travailleurs de participer en identifiant, notamment, les risques présents dans leur milieu

de travail et les mesures de prévention. De plus, on suggère aux employeurs d'intervenir, pendant la présentation, en rappelant certaines règles de sécurité ou en répondant à des questions. Ainsi, nous favorisons l'échange entre les travailleurs et l'employeur, et la portée du message est plus grande ! »

LES MEMBRES DE L'ESCOUADE : BIEN CHOISIS ET BIEN FORMÉS

On ne prend pas n'importe qui pour effectuer ce travail de sensibilisation auprès des jeunes. Il faut d'abord être étudiant à l'université, inscrit à temps plein dans un baccalauréat. Souvent, on embauche des étudiants en relations industrielles, en communication ou en administration, même si d'autres programmes d'études sont aussi acceptés. Outre le domaine d'étude, les candidats doivent posséder des qualités essentielles : de la facilité à communiquer, le sens de l'organisation, ainsi que la capacité de s'adapter et de travailler en équipe. On favorise aussi les jeunes qui ont des expériences de travail. Les connaissances en SST peuvent être un atout mais ne sont pas essentielles, car le programme de formation leur donne des outils à ce chapitre.



M^{me} Josée Labrecque et M. Marc Dupont, membres de l'Escouade jeunesse, en action !



M^{me} Caroline Kéroack, Escouade jeunesse, M. Mouhamed Thiam, conseiller en prévention jeunesse, et M^{me} Catherine Vézina, Escouade jeunesse.

Leur formation s'échelonne sur deux semaines intensives à Montréal. Comme ils peuvent avoir un impact considérable auprès des jeunes en entreprise, ils sont eux-mêmes bien encadrés. En effet, M^{me} Thérien et son équipe s'affairent à leur donner une vision globale et les outils appropriés en SST. « En bref, soutient-elle, la formation les prépare à être de bons ambassadeurs en matière de SST auprès de leurs pairs. Pour pouvoir les convaincre de l'importance de la prévention des accidents, ils doivent eux-mêmes en être convaincus. »

Les moyens utilisés pendant la formation pour faire comprendre les messages sont très variés. On fait appel à des invités pour amener des exemples concrets. Par exemple, pour bien saisir les causes et les conséquences d'un accident de travail, les formateurs invitent un jeune ayant subi un accident du travail pour leur parler de son vécu. Des spécialistes leur parlent des emplois qu'occupent les jeunes et des risques associés à plusieurs secteurs industriels. Ils effectuent aussi des visites en entreprise, afin de se familiariser avec le monde du travail et de développer un vocabulaire « prévention SST ». Ils apprennent des notions de base en communication et en animation de groupe, préparent leur séance d'information ainsi que la prise de contact avec les employeurs. Une fois la formation complétée, les jeunes sont prêts à partir dans leur région respec-

tive. Ils sont alors pris en charge par des conseillers en prévention jeunesse.

DES RETOMBÉES TRÈS POSITIVES

Bien que M^{me} Thérien nous ait dit que plusieurs bons coups ont été réalisés en entreprise, elle nous a vivement recommandé d'interroger les conseillers en prévention jeunesse pour en savoir plus. « Les conseillers, mentionne-t-elle, jouent un rôle important de soutien et de conseil auprès de leur équipe respective. De plus, ils suivent

LA FORMATION LES PRÉPARE À ÊTRE DE BONS AMBASSADEURS EN MATIÈRE DE SST AUPRÈS DE LEURS PAIRS.

leur évolution dans les entreprises d'une année à l'autre ». Nous avons suivi ses bons conseils et avons eu la chance d'échanger avec trois conseillers en prévention jeunesse de la CSST : M^{mes} Lorraine Doré et Johanne Cyr, pour la région de Montréal, et M. Mouhamed Thiam, pour la région de Québec. Nous avons également discuté avec M^{me} Sylvie Léger, communicatrice à la CSST pour la région de Valleyfield. Ces personnes clés nous ont référés à des entreprises ayant bénéficié de l'apport stratégique

de l'Escouade depuis déjà quelques années. Voici ce qu'elles nous ont dit...

Des témoignages encourageants

L'entreprise COFELY Services Inc. gère une équipe d'entretien d'édifices où des travaux de mécanique, de plomberie et d'électricité peuvent être réalisés. Selon M. Félix Viau, conseiller en prévention, le message de l'Escouade laisse sa trace chez les jeunes et des actions s'ensuivent : « Depuis deux ans, nos jeunes semblent plus à l'aise pour signaler des situations dangereuses. D'ailleurs, un de nos jeunes employés, qui a assisté à la séance de l'Escouade jeunesse, a signalé une situation dangereuse concernant des travaux sur des panneaux coupe-feu qui nécessitaient de travailler en hauteur dans une cage d'escalier. Au lieu d'utiliser une échelle, c'est maintenant un système d'échafaudage qui est obligatoire pour cette tâche. »

M. André Veilleux, conseiller en prévention de la Société de transport de Montréal (STM), au réseau des autobus, secteur entretien, est également très enthousiaste : « L'Escouade jeunesse a été un élément déclencheur pour développer une fiche d'intégration spécifique destinée aux étudiants. Même si nous avons une fiche d'intégration s'adressant aux nouveaux employés (incluant les mutations), nous allons nous inspirer du modèle d'intégration proposé par la CSST. De plus, une fiche de suivi, destinée au gestionnaire, sera élaborée. Celle-ci permettra d'évaluer le niveau d'assimilation de l'information transmise aux étudiants. Ces deux nouvelles fiches seront implantées ce printemps. La STM veut aussi s'assurer que les moyens et le temps investis auprès de l'étudiant, en début d'emploi, soient un gage de succès, autant pour lui que pour l'entreprise. »



L'ESCOUADE JEUNESSE DE LA CSST : PLUS BRANCHÉE QUE JAMAIS SUR LES JEUNES TRAVAILLEURS !

M. Bruno Auger, représentant à la prévention du comité SST au complexe scientifique de Sainte-Foy, pour le ministère des Transports, a évoqué ceci : « Nous faisons des essais en laboratoire pour vérifier la résistance des matériaux utilisés sur les routes : des fondations jusqu'à la peinture ! On veut que nos jeunes travailleurs rencontrent l'Escouade jeunesse pour les sensibiliser à la santé-sécurité (de jeunes à jeunes). Lors de la séance, je réponds aux interrogations ciblées de l'Escouade, en donnant des explications sur les techniques de travail sécuritaire, adaptées à nos laboratoires. L'expérience est très appréciée et renouvelée chaque année ! »

Chez Home Depot, M. François Brassard, CHSC, directeur environnement et SST, Est du Canada, a enclenché, les deux dernières années, une révision importante du programme d'orientation des nouveaux travailleurs. Il a été question, entre autres, de trouver des thèmes plus accrocheurs pour les jeunes : « Par exemple, dit-il, pour le module sur la sécurité des échelles, nous leur présentons maintenant une vidéo inspirée de la série américaine *CSI Las Vegas*, réalisée avec le soutien de *PencaStudios*. Un accident de travail a été simulé dans notre magasin de Vaudreuil et, dans l'action, les enquêteurs rappellent les règles de sécurité. M^{me} Thérien a d'ailleurs vu la vidéo avec nous. Croyez-moi, c'est accrocheur ! »

Depuis quatre ans, Home Depot a fait des pas de géant ! Pour la dernière année, à titre d'exemple, ils ont réussi à récupérer 300 000 \$ en cotisation à la CSST et, chez les moins de 25 ans, ils ont enregistré une baisse de 37 % des accidents ! M. Brassard spécifie que l'Escouade jeunesse vient soutenir la stratégie de l'entreprise : « Les membres de l'Escouade aident les jeunes à ne pas voir les règles de sécurité et les normes de l'entreprise comme un far-

deau, mais plutôt comme un atout pour protéger leur santé et leur sécurité. »

DES DÉBUTS DE L'ESCOUADE À AUJOURD'HUI

En replongeant dans ses souvenirs, M^{me} Thérien nous décrit les débuts de l'Escouade : « Au printemps 2002, certaines entreprises ne voyaient pas l'utilité de faire venir l'Escouade jeunesse, étant donné qu'elles n'avaient pas d'accidents. D'autres avaient l'impression que si elles faisaient appel aux services de l'Escouade, cela pourrait ternir leur image, en sous-entendant qu'elles avaient un problème d'accidents avec leurs jeunes travailleurs. Depuis quelques années, on a vu de grands changements s'opérer et, maintenant, les employeurs sont souvent fiers de dire que l'Escouade jeunesse vient appuyer leur message de prévention. La preuve, l'Escouade, composée de deux équipes en 2002, est passée à 13 équipes au fil des années. Plus de 70 000 jeunes travailleurs ont été rencontrés à travers le Québec depuis sa création. »

Bien entendu, les entreprises ont cheminé, de façon générale, en matière de SST. On note une baisse constante des accidents reconnus à la CSST, depuis 2001, chez les jeunes de 24 ans ou moins. Néanmoins, le nombre d'accidents demeure préoccupant, d'autant plus qu'il n'y a pas vraiment eu de baisse en termes de décès : « En 2008, précise M^{me} Thérien, on comptait encore environ un décès par mois et deux amputations par semaine, chez les jeunes. Il faut maintenir les efforts ! » Et des efforts, M^{me} Thérien est prête à en déployer : « Ce qui m'anime pour continuer à piloter ce programme avec énergie, ajoute-t-elle, c'est un ensemble de facteurs, dont : la réceptivité des jeunes travailleurs aux messages qu'on leur transmet; la satisfaction des employeurs à l'égard de notre service; et le dynamisme que mettent les



M^{me} Aline Thérien, chargée de projets, responsable du programme Escouade jeunesse de la CSST.

jeunes de l'Escouade à sensibiliser d'autres jeunes à l'importance de la prévention en matière de SST. »

EN CONCLUSION

Le printemps annonce l'arrivée massive des jeunes dans les entreprises. Comme employeur, vous avez tout avantage à planifier leur venue en élaborant un plan d'accueil leur permettant de recevoir l'information, la formation et la supervision nécessaires pour accomplir leur tâches de façon sécuritaire. Protégeons notre main-d'œuvre de demain. En effet, un jeune mieux informé en matière de SST, qui pose des questions, avise son supérieur immédiat de tout danger et propose même des solutions, c'est une personne qui risque moins de se blesser. Afin de bonifier votre démarche, en faisant appel aux services de l'Escouade jeunesse, vous aurez accès à des jeunes empreints de professionnalisme et forts de leur formation, assurée par des gens qui leur auront transmis le feu sacré de la prévention !

Pour obtenir les services de l'Escouade jeunesse, vous pouvez communiquer avec le bureau de la CSST de votre région ou écrire à l'adresse courriel suivante : escouade.jeunesse@csst.qc.ca

Consultez, sans tarder, le www.jeunesautravail.com : une mine d'or de renseignements vous attend !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cet article et, particulièrement, M^{me} Aline Thérien pour cette entrevue. ↻